

Une commune, un projet

CRÉATION D'UNE PISTE CYCLABLE

Rully



LE PORTEUR DE PROJET

Rully est une commune de près de 1 560 habitants, membre de la Communauté d'agglomération Le Grand Chalon. Elle offre un niveau d'équipements et de services permettant de répondre aux besoins quotidiens de ses habitants et de ceux des communes voisines.

LE PROJET

La commune de Rully a créé une véloroute pour relier le bourg à la voie verte qui longe le Canal du Centre (Eurovélo 6). Ce nouvel itinéraire d'environ 1,5 km contribue à développer le cyclotourisme à Rully et dans les communes environnantes.

La véloroute rejoint le Canal du Centre au niveau de l'ancienne maison éclusière de Rully qui accueille une antenne saisonnière de l'office de tourisme du Grand Chalon. Les touristes fréquentant l'Eurovélo 6 sont incités à emprunter la véloroute pour découvrir le patrimoine historique et viticole de la commune et des environs. De plus, l'accès au canal pour les habitants de Rully est facilité par ce nouvel aménagement. Par ailleurs, il sécurise l'accès à la gare de Rully, située sur le parcours de la véloroute.

En complément de cette opération, la commune a aménagé des bornes de recharge pour vélos à assistance électrique dans le bourg et au niveau de l'ancienne maison éclusière.

LES RÉSULTATS

Ce projet facilite les déplacements à vélo pour les habitants et les touristes. Il contribue à assurer le développement touristique de la commune de Rully (oenotourisme, patrimoine et activités culturelles...).



CONTACT AU SYNDICAT MIXTE
POUR LES PROJETS DE MOBILITÉS

Sophie CALVET - Chargée de mission Tourisme et Communication
03 58 93 10 03 - sophiecalvet@paysduchalonnais.fr



Mobilités



LES TRAVAUX :
2017-2018



COÛT DU PROJET : 340 250 € HT
SUBVENTIONS

Europe - LEADER
Etat - DSIL
Région - Contrat territorial du Chalonnais
Département - appel à projets



CONTACT
Mairie de Rully
contact@mairie-rully.fr
03 85 87 20 32

Témoignage

“

...

”

SYNDICAT MIXTE
chalonnais
TERRITOIRE DE PROJETS